

Mairie d'Arfeuille Chatain  
23700 Arfeuille Chatain



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL d'ARFEUILLE CHATAIN**  
Séance du 06 Novembre 2006

L'an deux mil six, le six novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr SERVANT, Maire.

PRESENTS: MM. SERVANT, GRAND, PERIGAUD, GILBERT, LALLET, CHAUMAISON, DUCOUX, Mmes MATHIEU, CHAMPREDONDE, NADAUD, HERVET.

Secrétaire de séance : M. DUCOUX Pascal.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 11- Suffrages exprimés : 11

Votes: Pour : 11

Date de convocation : 27.10.2006

**OBJET : Motion concernant la desserte ferroviaire de la Creuse.**

**Les élus affirment** que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif – la ligne à Grande Vitesse Poitiers-Limoges- pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

**Les élus demandent :**

- La modernisation de la ligne historique la Souterraine – Châteauroux – Vierzon – Paris avec pour objectif de placer la Souterraine à 2 heures de Paris,
- L'aménagement de la ligne Guéret – Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification,
- Une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances-Evaux-Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

Fait et délibéré les jour, an et mois que dessus.

Pour extrait conforme,  
En Mairie le 13 novembre 2006.  
Le Maire,

Robert SERVANT

